

Chers amis randonneurs

Nous vous rappelons ici les conditions générales d'organisation de nos randonnées ainsi que les quelques légères contraintes destinées à faciliter ces sorties.

Rappel de la formule des randonnées « Jules Ferry »

La distance à parcourir est d'environ 12km dont à peu près les 2/3 sont effectués le matin et le reste après un pique-nique. En général nous sommes rentrés à Montrouge avant 16 H.

Seules exceptions : la rando-resto et les deux rando-parisiennes. De plus, les rando-parisiennes ont lieu l'après-midi.

Dans la plupart des cas :

- Nous partons à pied du club Jules Ferry pour randonner dans les communes voisines.
- Nous utilisons les transports en commun pour gagner un point de départ situé à moins d'une heure de Montrouge.

Mais les lieux et conditions de départ restent fixés par les organisateurs.

Organisation du déplacement

Toutes les informations nécessaires sont communiquées environ une semaine avant la randonnée : mail, affiche au Club et site Internet. La randonnée part impérativement, à l'heure indiquée qui peut notamment varier en fonction de la saison et de la durée du trajet. Avant le départ nous demandons d'émarguer une feuille de présence.

Cependant plusieurs d'entre vous préfèrent attendre le groupe à la station Mairie de Montrouge : nous leur demandons instamment de choisir l'entrée "place du Général Leclerc" et à l'un d'entre eux d'établir une liste de leurs noms pour que la feuille de présence puisse être complétée. Nous rappelons cependant que cette pratique peut faire manquer certaines informations de dernière minute (modification pour temps pluvieux par exemple).

Dans le cas de transports par RER, chacun est responsable de l'achat de son billet.

À la station Mairie de Montrouge, dès que vous disposez du titre de transport passez le portillon et regroupez-vous au long du mur du fond afin de ne pas gêner les autres voyageurs.

Évitons de nous entasser dans la même voiture... mais soyons bien renseignés sur les détails du trajet !

La randonnée

Tout le monde ne marche pas à la même vitesse : la file peut donc s'étirer quelque peu : de toute façon, aux changements de direction, vous serez attendus. Les accompagnateurs disposent de talkie-walkie pour se concerter à distance.

En tous cas gardez toujours en vue une personne du groupe. Si exceptionnellement vous deviez vous arrêter, prévenez quelqu'un.

Appliquez la « règle du sac » = « si je m'éloigne dans le sous-bois, je laisse mon sac bien visible au bord du chemin : mes amis sauront mieux me retrouver ».

De temps en temps, les organisateurs peuvent avoir besoin de pratiquer des comptages : facilitez-leur le travail.

Bonnes chaussures indispensables. Vêtements de pluie et cannes conseillés.

Nous vous souhaitons une bonne saison de randonnées !